

Services socio-sanitaires et projet polyvalent

Gênes, Italie

Acteurs	<p>Association Internationale des Charités (AIC), Filles de la Charité, Congrégation de la Mission, Société de Saint-Vincent de Paul, Filles de Jésus de Nazareth (Famille Vincentienne).</p> <p>Il est à noter que l'union de la Famille Vincentienne constitue en elle-même une force de pression sur les autorités civiles et même ecclésiastiques.</p>
Lieu	<p>Gênes (Italie) : Quartiere Begato - C.P. 16159 <i>Première étape:</i> Services socio-sanitaires Centro Diamante, via F. Maritano</p> <p>L'utilisation de locaux appartenant à l' "Istituto Case Popolari" (institution publique) a été obtenue pour l'organisation du travail à domicile, le secrétariat social, les réunions. Ces locaux sont situés dans la partie la plus éloignée du quartier, celle qui ressentait le plus ce besoin.</p>
Contexte social	<p>Il s'agit d'un quartier, dans la banlieue de la ville, formé à la suite de la construction de grands bâtiments de logements populaires. La grande majorité des familles a des revenus bas ou inexistantes. Selon un pourcentage très élevé, ces familles sont monoparentales ou désagrégées. L'assignation des logements par les services sociaux de la municipalité a amené dans ce quartier des personnes de situations et d'origines très diverses, ce qui a comme conséquence que le sens communautaire n'y existe pas.</p> <p>Le quartier est affecté d'une multitude de problèmes : chômage, malaise des jeunes, alcoolisme, toxicomanie, difficultés avec la justice, situation des ex-détenus, des personnes en résidence surveillée.</p> <p>L'analyse de la réalité, menée avec l'aide des curés des deux paroisses de la zone et d'un groupe de personnes du lieu, a mis en évidence une priorité dans les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - services socio-sanitaires décentralisés ou à domicile pour personnes âgées - jeunes en difficulté - ex-détenus. <p>Il a été décidé de réaliser un projet en <i>deux étapes</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - première étape: services socio-sanitaires décentralisés (<i>existe déjà</i>) - deuxième étape: centre pour jeunes en difficulté (<i>à l'état d'ébauche</i>)
Situation	<p><i>Première étape : Services socio-sanitaires décentralisés</i></p> <p>Les services publics, sanitaires et sociaux, sont très éloignés et les personnes âgées ou handicapées ont de grandes difficultés à les atteindre.</p>
Groupes cibles	<p>Personnes âgées avec des problèmes de santé et n'ayant pas la capacité de se suffire à elles-mêmes, personnes en résidence surveillée qui ne peuvent sortir.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prêter une assistance aux personnes âgées et aux malades à domicile et donner quelques traitements très simples ; - Fournir une orientation en vue de l'autogestion des personnes en difficulté, par un service de secrétariat social décentralisé ; - Donner le témoignage d'une présence chrétienne et vincentienne au service de la personne.
Activités	<p>Le service a commencé le 1^{er} octobre 1997.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance et traitements dispensés à domicile (hygiène du malade, piqûres, prise de la tension et autres aides de type infirmier) ; - Appui offert à la famille dans les cas où une assistance continue est nécessaire ; contact avec les médecins ; - Orientation et accompagnement pour les démarches administratives nécessaires ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du malade dans le cas où celui-ci doit être hospitalisé ; - Mise à disposition d'une voiture pour accéder au domicile des destinataires, des volontaires prêtent leurs services comme chauffeurs ; - Permanence pour le service de secrétariat social et d'orientation, destiné à tous les habitants de la zone ; - Accompagnement spirituel.
Personnel	<p>Le personnel est volontaire dans sa totalité. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trois Soeurs infirmières, - une Soeur assistante sociale, - un groupe de volontaires AIC, formé par des membres détachés par les autres groupes de la ville en signe de solidarité (environ vingt), - les deux groupes AIC les plus proches de ce quartier donnent tout leur appui, - un groupe local de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui existait déjà, - un Père de la Mission.
Comité de gestion	<p>Le comité de gestion est en train de se constituer. On prévoit qu'il sera composé de représentants des quatre branches de la Famille Vincentienne, de la communauté locale et des curés, des deux paroisses, intéressés par le projet.</p>
Problème	<p>Les locaux que le Centre occupe à présent ne sont pas réservés à son usage exclusif. Il faut donc en trouver d'autres qui puissent servir aussi de centre paroissial décentré, la paroisse étant assez éloignée.</p>
Suivi	<p>La première étape représente le commencement d'une présence dans ce quartier. On souhaite la développer par la création d'un autre projet, situé à l'autre extrémité du quartier et ayant comme objectif principal de répondre aux problèmes des jeunes en difficulté.</p> <p>Gênes (Italie) : Quartiere Begato - C.P. 16159 <i>Deuxième étape: Centre pour jeunes en difficulté</i> Centro Polivalente, via Bach 3</p> <p>Les activités prévues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - centre pour les enfants : prévention et éducation ; - centre pour les adolescents, aide scolaire, sports ; - coopérative de travail pour les jeunes chômeurs et, si possible, pour femmes ex-détenues.
	<p>Le Centre étant assez grand, il pourrait comporter également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un club d'accueil pour personnes âgées, - un secrétariat social pour les ex-détenus ou personnes en résidence surveillée, - un service de réhabilitation pour les alcooliques.
Financement	<p>Pour la réalisation de la première étape, un partenariat a déjà été établi avec des associations spécifiques et grâce à la disponibilité d'organismes locaux.</p> <p>Pour le fonctionnement actuel, les frais peu élevés (médicaments et quelques frais récurrents : chauffage, eau, électricité, téléphone) sont couverts par une contribution de la famille vincentienne : \$ 5.000.</p> <p>Pour le suivi de la deuxième étape du projet (acquisition de l'ensemble des bâtiments et terrains de l'ancienne église) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribution locale (paroisse et services sociaux de la municipalité) déjà versée : \$ 59.000, <p>fondation approuvée et contrat d'usage gratuit pour cinquante ans: \$ 118.000.</p> <p>Des projets vont être présentés à la municipalité et à la région.</p>